

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**  
**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**Licence Professionnelle en alternance**

**Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.**  
**Le dossier est à envoyer impérativement complet (\*) avant le 12/07/2023.**

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé,
- Le **CERFA signé** (*\*Ce document pourra être communiqué après le 12/07/2023, date limite de remise des dossiers, dans le cas où celui-ci serait en attente de signature ou si vous êtes encore en recherche d'une entreprise.*)

**CERFA 10103\*10 ou FA 13 :**

**Contrat d'apprentissage**

**CERFA 12434\*03 ou EJ 20 :**

**Contrat de professionnalisation**

- 1 photo d'identité actuelle à accrocher en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- La copie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité (présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),
- Le message ou le courrier de décision d'admission,
- La copie du relevé des notes du baccalauréat (original récupéré auprès du lycée ou modèle Cyclade - **seul le modèle avec l'INE est autorisé**),
- La copie du relevé des notes du bac+2 ou attestation de réussite,
- La copie du certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée),
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>,
- L'attestation annuelle de responsabilité civile valide sur la période universitaire (de septembre 2023 à juin 2024),
- L'autorisation d'exploitation de l'image,
- La fiche de consentement,

**SELON VOTRE SITUATION**

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- L'**original** de la carte d'étudiant pour mise à jour (carte MUT), pour les étudiants déjà présents à l'IUT en 2022-2023),
- Pour les personnes relevant de la **formation continue**, fournir selon les cas : la décision de Validation des Acquis, du CIF, la convention de formation professionnelle, d'Aide au Retour à l'Emploi, le contrat de travail.
- Droits d'inscription, **paiement par chèque uniquement**. Aucun paiement en espèce ne sera accepté.  
**Alternant : exonération totale sur présentation du CERFA signé**  
**Formation continue : 170€ à l'ordre du Régisseur de l'IUT de Rodez**

***Pour les candidats en LP Maintenance de l'Industrie et du Futur :***

*Le dossier est à envoyer impérativement complet (\*) avant le 12/07/2023, à :  
IUT de Rodez – Inscriptions  
50, avenue de Bordeaux  
12000 RODEZ*

***Pour les candidats en LP Animateur Qualité :***

*Le dossier est à envoyer impérativement complet (\*) avant le 12/07/2023, à :  
Campus XIIe Avenue– Inscriptions LP AQ  
5 rue de Bruxelles  
12000 RODEZ*

*Pour toutes questions complémentaires : [scolarite@iut-rodez.fr](mailto:scolarite@iut-rodez.fr).*